

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

DELIBERATION N°2019.00141

ACCOMPAGNEMENT 2019 DE L'ASSOCIATION D'ENTREPRISES ESTER

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc
JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham
LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves
MORAND, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190516-D20190014110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190527

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

ACCOMPAGNEMENT 2019 DE L'ASSOCIATION D'ENTREPRISES ESTER

Saint-Etienne Métropole souhaite exercer pleinement sa compétence de développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à solutionner leurs besoins. Le point principal repose sur le développement d'une véritable animation économique de proximité et le renforcement des capacités de la Métropole en termes d'ingénierie économique auprès des entreprises. Les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé.

Le réseau ESTER, l'Est stéphanois en réseau, couvre un territoire rassemblant plus de 1 300 entreprises, réparties sur les territoires des communes de Saint-Etienne, Saint-Jean-Bonnefonds, La Talaudière et Sorbiers et plus particulièrement des zones d'activités de Technopole, Molina La Chazotte, Métrotech, La Vaure, Boiron, Le Valjoly, Marché de gros et Pont de l'Ane ainsi que les quartiers de Montreynaud.

ESTER (123 entreprises adhérentes en 2018) a ainsi pour objet l'animation des entreprises autour de projets à enjeux innovants et d'actions partagées, pour :

- agir en faveur de l'attractivité de son territoire,
- faciliter la mise en réseau et les échanges entre les entreprises dans le respect de leur responsabilité sociétale.

Le partenariat entre ESTER et Saint-Etienne Métropole vise à la mise en place d'actions de sensibilisation, de promotion ou encore de services nouveaux en direction des entreprises adhérentes à ESTER.

ESTER contribuera plus particulièrement aux actions et aux démarches qui portent sur les thématiques suivantes :

- **L'emploi et favoriser le recrutement des entreprises** : actions en faveur du maintien et du développement de l'emploi sur le territoire.
- **Rôle Sociétale de l'Entreprise et le développement durable** : lutter contre la discrimination à l'embauche, favoriser le bien-être au travail pour participer à la productivité des entreprises, valoriser toute action menée facilitant les déplacements et la mobilité douce.
- **Démarches d'achat local** : contribuer à la base de données fournisseurs, inviter les adhérents à la conférence économique organisée par Saint-Etienne Métropole.
- **Le design et l'innovation** : organiser des ateliers de sensibilisation, des ateliers pratiques.
- **L'offre d'accueil des entreprises** : communication auprès des adhérents sur l'offre de service déployée par la Direction du Développement Economique de Saint-Etienne Métropole, identification des surfaces et des biens immobiliers disponibles qui peuvent être proposés aux entreprises.
- **Le déploiement des actions concourant au développement d'actions de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** : identification des adhérents intéressés par

les actions de Mécénat de compétences développée avec Probono Lab au bénéfice des entreprises de l'ESS, promotion de l'action ESSPRESSO (rencontres entre professionnels et acheteurs) organisée par Saint-Etienne Métropole et la Chambre Régionale Auvergne Rhône-Alpes de l'ESS.

- **L'attractivité du territoire** : faire la promotion de l'outil Feelbox, l'outil de l'office du tourisme de Saint-Etienne Métropole dédié aux professionnels pour les accompagner dans l'accueil de candidats, clients ou fournisseurs sur notre territoire, communication d'une façon générale des actions portées par Saint-Etienne Métropole.

En complément de ce programme d'actions, ESTER poursuivra son action d'association d'entreprise en direction de ses adhérents en organisant des ateliers : information sur la réforme professionnelle, sensibilisation à la thématique « incendie et sécurité » ou sur la santé des dirigeants, information sur les métiers de demain, etc. L'ensemble de ces actions répondent aux besoins des adhérents vis-à-vis d'obligations légales, professionnelles. Le club permet ainsi de mutualiser les besoins des entreprises et donc d'apporter des solutions efficaces, pragmatiques, économiques tout en permettant aux dirigeants des PME de gagner du temps.

Ces actions concourent également à la rencontre inter-entreprises et la meilleure connaissance du tissu économique local et des savoir-faire qui le compose. Afin de démultiplier cet objectif, ESTER cherchera autant que possible à s'associer aux autres clubs du territoire pour maximiser la connaissance inter-entreprises.

Tenant compte du contexte économique, financier et budgétaire des collectivités territoriales et considérant le programme d'actions 2019 du réseau ESTER, Saint-Etienne Métropole propose une intervention financière à hauteur de 8 140 € en faveur de ce dernier.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise l'attribution d'une subvention au réseau ESTER pour un montant de 8 140 €,**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2019,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisantes de ces affaires,**
- **la dépense correspondante sera imputée au compte SERV65748 destination SUECO du budget de fonctionnement de l'exercice 2019.**

Ce dossier a été adopté à la majorité avec 2 voix contre.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU